

qui sont de race différente de la mienne, de ceux enfin qui n'appartiennent pas à la même politique dont je me réclame depuis mon entrée dans la vie publique.

Je suis né et j'habite une province canadienne-française faisant partie de la Confédération canadienne. Si je suis orgueilleux d'être Canadien français, je ne suis pas moins orgueilleux d'être Canadien. Et j'ose croire qu'après les quelques remarques que je désire faire dans cette Chambre, je ne sentirai au front aucune honte, au cœur aucun regret, et j'aurai encore la satisfaction de pouvoir regarder bien en face mes compatriotes, qu'ils soient du Québec ou de toute autre province du Dominion canadien.

La motion de l'honorable député peut se diviser, pour les besoins de la discussion en deux parties. La première:

La Chambre constate avec inquiétude les alarmantes augmentations de dépenses proposées par le gouvernement pour la défense nationale...

La seconde partie:

...en regard des prévisions insuffisantes pour le bien-être social de toutes les parties de la population canadienne.

Des nombreux discours prononcés dans cette Chambre, il ressort clairement que la majorité ne croit pas cette augmentation hors de propos, au contraire, qu'elle est nécessaire et que c'est un devoir impérieux de l'appuyer de toutes les forces dont un vrai patriote est capable. Un nombre moins considérable de députés croient que nous n'avons pas les moyens de demander au peuple canadien de voter, par ses représentants, 14 millions de plus pour la défense nationale, que le danger d'invasion n'est pas aussi imminent, que notre position géographique nous met en quelque sorte à l'abri des convoitises des autres nations.

Monsieur l'Orateur, je partage l'opinion de ces derniers et je voterai contre l'augmentation des crédits militaires. D'aucuns disent: Evidemment, si l'augmentation de quelques millions pour moderniser notre armée et la rendre efficace était une déclaration de guerre ou si elle devait nous entraîner en guerre, nous serions les premiers à voter contre. Mais nous espérons que vous allez être assez logiques, toutefois, après vous être prononcés contre l'augmentation des crédits militaires, pour ne pas voter confiance au Gouvernement immédiatement après. Depuis quand, monsieur, la politique générale du parti libéral canadien consiste-t-elle exclusivement dans un programme militaire de défense nationale? Pourquoi serait-il illogique de voter confiance au Gouvernement et de donner un vote contre l'augmentation des seuls crédits militaires?

Les partisans libéraux sont habitués à ne pas connaître d'esclavage dans les rangs de leur parti, et ce qui fait la force de l'idée libérale canadienne c'est que ses horizons sont sans bornes.

Tous les députés, comme moi-même, ne veulent pas de participation aux guerres extérieures, mais si demain la guerre éclate et que l'Empire est intéressé ils ne peuvent pas dire d'avance que le Canada ne fera pas comme en 1914. Il y aura encore des circonstances incontrôlables qui feront changer les frontières du pays canadien et les placer peut-être plus loin que les Flandres.

Je cite les paroles qu'on met dans la bouche de sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté, le 5 février courant—c'est la *Presse canadienne* qui les rapporte:

(Traduction)

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'un dîner donné par la Chamber of Commerce de Bradford, sir Samuel a déclaré que les nations-sœurs de l'Empire se rendraient compte du coût excessif et de l'inefficacité de tout système isolé de défense locale.

(Texte)

Je cite immédiatement quelques paroles de sir Wilfrid Laurier sur l'amendement Guthrie au bill n° 21, session de 1912-1913, présenté par sir Robert Borden, premier ministre. A la page 7232 du *hansard*, sir Wilfrid dit:

(Traduction)

J'arrive maintenant à un examen de cette circonstance, rendue manifeste par un des derniers discours de M. Churchill, que l'amirauté favorise la contribution et non l'organisation autonome. Ce n'est pas la chose nouvelle. L'amirauté anglaise a toujours préféré un système de contributions impériales à l'idée de l'organisation autonome. A la conférence impériale de 1902, lord Selborne, le prédécesseur de M. Churchill, avait proposé que nous ayons des contributions impériales.

(Texte)

En 1902, en 1912, en 1937, les hommes éminents qui se sont succédés comme premiers lords de l'Amirauté anglaise pensaient exactement la même chose. Sir Robert Borden partageait ces opinions et demandait à la Chambre des députés de voter 35 millions de contribution aux forces navales de l'Empire. Laurier avait été battu en 1911 sur la question de la marine et lui, un libéral, qui croyait aux dépenses pour assurer la propre défense de ce pays, se battit avec courage pour faire triompher son point de vue. Et nous avons vu des hommes qui l'avaient combattu avec violence dans le Québec, nationalistes hier, devenir conservateurs le lendemain et appuyer par leurs votes la politique de contribution à l'Empire. Ce n'était pas la politique